

États financiers de

**FONDATION DU CENTRE HOSPITALIER
DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL**

pour l'exercice clos le 31 mars 2023

FONDATION DU CENTRE HOSPITALIER DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Table des matières

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	
États financiers de la Fondation du Centre Hospitalier de l'Université de Montréal	
État de la situation financière	1 - 4
État des résultats	5 - 6
État de l'évolution des soldes de fonds	7 - 8
État des flux de trésorerie	9
Notes afférentes aux états financiers	10 - 28



KPMG s.r.l./s.e.n.c.r.l.
Tour KPMG, Bureau 1500
600, boul. de Maisonneuve Ouest
Montréal (Québec) H3A 0A3
Canada

Téléphone (514) 840-2100
Télécopieur (514) 840-2187
Internet www.kpmg.ca

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de la Fondation du Centre Hospitalier de l'Université de Montréal

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Fondation du Centre Hospitalier de l'Université de Montréal (la « Fondation »), qui comprennent :

- l'état de la situation financière au 31 mars 2023;
- l'état des résultats pour l'exercice clos à cette date;
- l'état de l'évolution des soldes de fonds pour l'exercice clos à cette date;
- l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date;
- ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables

(ci-après, les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fondation au 31 mars 2023, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Observations - Informations comparatives

Nous attirons l'attention sur la note 2 des états financiers (la « note 2 »), qui explique que certaines informations comparatives présentées pour l'exercice clos le 31 mars 2022 ont été retraitées. La note 2 explique la raison du retraitement ainsi que les ajustements effectués aux fins du retraitement de certaines informations comparatives. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Autres points - Informations comparatives

Dans le cadre de notre audit des états financiers pour l'exercice clos le 31 mars 2022, nous avons également audité les ajustements effectués aux fins du retraitement de certaines informations comparatives présentées pour l'exercice clos le 31 mars 2022. À notre avis, ces ajustements sont appropriés et ont été correctement effectués.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers** » de notre rapport de l'auditeur.



Nous sommes indépendants de la Fondation conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Fondation ou de cesser ses activités ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Fondation.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.



Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Fondation;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport de l'auditeur sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport de l'auditeur. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Fondation à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

KPMG A.N.L. / S.R.N.C.R.L.

Montréal, Canada

Le 15 juin 2023

FONDATION DU CENTRE HOSPITALIER DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

État de la situation financière

31 mars 2023

	Fonds général			Fonds affectés		Total
	Investi en immobilisations	Non affecté	Sous-total	Fonds dédiés	Fonds dotations	
Actif						
Actif à court terme						
Trésorerie	- \$	3 813 623 \$	3 813 623 \$	698 870 \$	394 \$	4 512 887 \$
Débiteurs (note 4)	-	182 317	182 317	13 330	-	195 647
Interfonds à recevoir (note 8)	-	2 425 677	2 425 677	-	-	-
Stocks (note 5)	-	99 410	99 410	-	-	99 410
Frais payés d'avance	-	154 995	154 995	-	-	154 995
Terrain et bâtiment destinés à la vente (note 6)	-	634 385	634 385	-	-	634 385
	-	7 310 407	7 310 407	712 200	394	5 597 324
Immobilisations corporelles (note 6)	235 277	-	235 277	-	-	235 277
Placements à long terme (note 7)	-	23 601 936	23 601 936	37 637 133	574 946	61 814 015
	235 277 \$	30 912 343 \$	31 147 620 \$	38 349 333 \$	575 340 \$	67 646 616 \$

FONDATION DU CENTRE HOSPITALIER DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

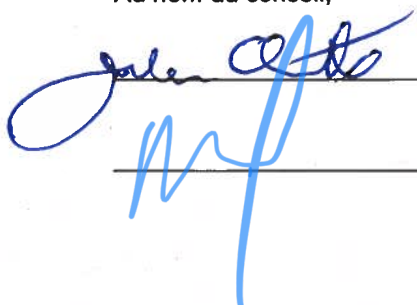
État de la situation financière (suite)


31 mars 2023

	Fonds général			Fonds affectés		Total
	Investi en immobilisations	Non affecté	Sous-total	Fonds dédiés	Fonds dotations	
Passif et solde de fonds						
Passif à court terme						
Créditeurs et charges à payer						
Centre Hospitalier de l'Université de Montréal	- \$	959 956 \$	959 956 \$	282 543 \$	- \$	1 242 499 \$
Autres		645 622	645 622	238 994	-	884 616
Revenus perçus d'avance	-	353 453	353 453	-	-	353 453
Interfonds à payer (note 8)	-	-	-	2 425 677	-	-
	-	1 959 031	1 959 031	2 947 214	-	2 480 568
Avantages incitatifs relatifs à un bail	-	118 011	118 011	-	-	118 011
Dette à long terme - CHUM (note 2)		3 485 253	3 485 253	-	-	3 485 253
	-	5 562 295	5 562 295	2 947 214	-	6 083 832
Solde de fonds						
Fonds général						
Investi en immobilisations	235 277	-	235 277	-	-	235 277
Non affecté	-	25 350 048	25 350 048	-	-	25 350 048
	235 277	25 350 048	25 585 325	-	-	25 585 325
Fonds affectés d'origine externe	-	-	-	30 456 122	575 340	31 031 462
Fonds affectés d'origine interne liés à la police d'assurance vie (note 9)	-	-	-	4 945 997	-	4 945 997
	235 277	25 350 048	25 585 325	35 402 119	575 340	61 562 784
Engagements et garanties (note 14)						
	235 277 \$	30 912 343 \$	31 147 620 \$	38 349 333 \$	575 340 \$	67 646 616 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

Au nom du conseil,

 , administrateur

 , administrateur

FONDATION DU CENTRE HOSPITALIER DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

État de la situation financière (suite)

31 mars 2022

	Fonds général			Fonds affectés		Total
	Investi en immobilisations	Non affecté (retraité - note 2)	Sous-total (retraité - note 2)	Fonds dédiés (retraité - note 2)	Fonds dotations	
Actif						
Actif à court terme						
Trésorerie	- \$	4 055 118 \$	4 055 118 \$	1 326 688 \$	- \$	5 381 806 \$
Débiteurs (note 4)	-	123 436	123 436	2 500	-	125 936
Interfonds à recevoir (note 8)	-	3 425 727	3 425 727	-	-	-
Stocks (note 5)	-	111 484	111 484	-	-	111 484
Frais payés d'avance	-	111 757	111 757	-	-	111 757
Terrain et bâtiment destinés à la vente (note 6)	-	634 385	634 385	-	-	634 385
Actifs des activités commerciales classées comme activités abandonnées (note 16)	-	6 742	6 742	-	-	6 742
	-	8 468 649	8 468 649	1 329 188	-	6 372 110
Immobilisations corporelles (note 6)	266 476	-	266 476	-	-	266 476
Placements à long terme (note 7)	-	29 006 465	29 006 465	33 177 609	-	62 184 074
	266 476 \$	37 475 114 \$	37 741 590 \$	34 506 797 \$	- \$	68 822 660 \$

FONDATION DU CENTRE HOSPITALIER DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

État de la situation financière (suite)

31 mars 2022

	Fonds général		Fonds affectés		Fonds dotations	Total
	Investi en immobilisations	Non affecté (retraité - note 2)	Sous-total (retraité - note 2)	Fonds dédiés (retraité - note 2)		
Passif et solde de fonds						
Passif à court terme						
Créditeurs et charges à payer						
Centre Hospitalier de l'Université de Montréal	– \$	1 333 772 \$	1 333 772 \$	1 248 031 \$	– \$	2 581 803 \$
Autres	–	881 099	881 099	378 949	–	1 260 048
Revenus perçus d'avance	–	268 745	268 745	–	–	268 745
Interfonds à payer (note 8)	–	–	–	3 425 727	–	–
Passifs des activités commerciales classées comme activités abandonnées	–	144 708	144 708	–	–	144 708
	–	2 628 324	2 628 324	5 052 707	–	4 255 304
Avantages incitatifs relatifs à un bail	–	140 223	140 223	–	–	140 223
Dette à long terme - CHUM (note 2)	–	3 425 477	3 425 477	–	–	3 425 477
	–	6 194 024	6 194 024	5 052 707	–	7 821 004
Solde de fonds						
Fonds général						
Investi en immobilisations	266 476	–	266 476	–	–	266 476
Non affecté	–	31 281 090	31 281 090	–	–	31 281 090
	266 476	31 281 090	31 547 566	–	–	31 547 566
Fonds affectés d'origine externe	–	–	–	29 454 090	–	29 454 090
	266 476	31 281 090	31 547 566	29 454 090	–	61 001 656
Engagements et garanties (note 14)						
	266 476 \$	37 475 114 \$	37 741 590 \$	34 506 797 \$	– \$	68 822 660 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

FONDATION DU CENTRE HOSPITALIER DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

État des résultats

Exercice clos le 31 mars 2023

	Fonds général			Fonds affectés		Total
	Investi en immobilisations	Non affecté	Sous-total	Fonds dédiés	Fonds dotations	
Produits des activités						
Philanthropiques (note 10)	- \$	6 812 411 \$	6 812 411 \$	8 758 305 \$	548 895 \$	16 119 611 \$
Activités - bénéfiques Commerciales	-	3 077 455	3 077 455	313 320	-	3 390 775
Placements (incluant une perte nette non réalisée de 2 757 374 \$) (note 7)	-	60 103	60 103	-	-	60 103
	-	(619 885)	(619 885)	-	28 174	(591 711)
	-	9 330 084	9 330 084	9 071 625	577 069	18 978 778
Charges						
Charges des activités						
Philanthropiques (note 10)	-	839 683	839 683	203 617	-	1 043 300
Activités - bénéfiques	-	1 234 752	1 234 752	77 040	-	1 311 792
Placements	-	131 152	131 152	-	1 729	132 881
	-	2 205 587	2 205 587	280 657	1 729	2 487 973
Charges administratives						
Salaires et charges sociales (note 3 I))	-	3 151 758	3 151 758	-	-	3 151 758
Autres frais d'exploitation	-	889 488	889 488	-	-	889 488
Campagne majeure et projets technologiques	-	163 670	163 670	-	-	163 670
Amortissement des immobilisations corporelles	77 126	-	77 126	-	-	77 126
	77 126	4 204 916	4 282 042	-	-	4 282 042
	77 126	6 410 503	6 487 629	280 657	1 729	6 770 015
Excédent des (charges sur les produits) produits sur les charges						
	(77 126)	2 919 581	2 842 455	8 790 968	575 340	12 208 763
Contributions au Centre Hospitalier de l'Université de Montréal (note 11)						
	-	3 820 709	3 820 709	7 826 926	-	11 647 635
Excédent des (charges sur les produits) produits sur les charges						
	(77 126) \$	(901 128) \$	(978 254) \$	964 042 \$	575 340 \$	561 128 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

FONDATION DU CENTRE HOSPITALIER DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

État des résultats (suite)

Exercice clos le 31 mars 2022

	Fonds général		Fonds affectés		Fonds dotations (retraité - note 2)	Total (retraité - note 2)
	Investi en immobilisations	Non affecté	Sous- total (retraité - note 2)	Fonds dédiés		
Produits des activités						
Philanthropiques (note 10)	- \$	4 059 931 \$	4 059 931 \$	15 624 403 \$	- \$	19 684 334 \$
Activités - bénéfiques	-	2 236 684	2 236 684	273 041	-	2 509 725
Commerciales	-	126 957	126 957	-	-	126 957
Placements (incluant une perte nette non réalisée de 331 082 \$) (note 7)	-	2 435 829	2 435 829	-	-	2 435 829
	-	8 859 401	8 859 401	15 897 444	-	24 756 845
Charges						
Charges des activités						
Philanthropiques (note 10)	-	752 926	752 926	185 474	-	938 400
Activités - bénéfiques	-	1 108 378	1 108 378	36 177	-	1 144 555
Placements	-	130 469	130 469	-	-	130 469
	-	1 991 773	1 991 773	221 651	-	2 213 424
Charges administratives						
Salaires et charges sociales (note 3 I))	-	2 417 983	2 417 983	-	-	2 417 983
Autres frais d'exploitation	-	915 345	915 345	-	-	915 345
Campagne majeure et projets technologiques	-	259 208	259 208	-	-	259 208
Amortissement des immobilisations corporelles	95 211	-	95 211	-	-	95 211
	95 211	3 592 536	3 687 747	-	-	3 687 747
	95 211	5 584 309	5 679 520	221 651	-	5 901 171
Excédent des (charges sur les produits) produits sur les charges relatives aux activités poursuivies	(95 211)	3 275 092	3 179 881	15 675 793	-	18 855 674
Contributions au Centre Hospitalier de l'Université de Montréal (note 11)	-	(2 202 959)	(2 202 959)	(8 590 316)	-	(10 793 275)
Excédent des (charges sur les produits) produits sur les charges relatives aux activités poursuivies	(95 211)	1 072 133	976 922	7 085 477	-	8 062 399
Perte liée aux activités abandonnées (note 16)	(26 097)	(208 042)	(234 139)	-	-	(234 139)
Excédent des (charges sur les produits) produits sur les charges	(121 308) \$	864 091 \$	742 783 \$	7 085 477 \$	- \$	7 828 260 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

FONDATION DU CENTRE HOSPITALIER DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

État de l'évolution des soldes de fonds

Exercice clos le 31 mars 2023

	Fonds général			Fonds affectés		Total
	Investi en immobilisations	Non affecté	Sous-total	Fonds dédiés	Fonds dotations	
Solde de fonds au début de l'exercice	266 476 \$	31 281 090 \$	31 547 566 \$	29 454 090 \$	- \$	61 001 656 \$
Excédent des (charges sur les produits) produits sur les charges	(77 126)	(901 128)	(978 254)	964 042	575 340	561 128
	189 350	30 379 962	30 569 312	30 418 132	575 340	61 562 784
Virements internes (note 9)						
Affectation interne de la police d'assurance vie	-	(4 945 997)	(4 945 997)	4 945 997	-	-
Autres	45 927	(83 917)	(37 990)	37 990	-	-
Solde de fonds à la fin de l'exercice	235 277 \$	25 350 048 \$	25 585 325 \$	35 402 119 \$	575 340 \$	61 562 784 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

FONDATION DU CENTRE HOSPITALIER DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

État de l'évolution des soldes de fonds (suite)

Exercice clos le 31 mars 2022

	Fonds général		Fonds affectés			Total (retraité - note 2)
	Investi en immobilisations	Non affecté	Sous- total (retraité - note 2)	Fonds dédiés	Fonds dotations	
Solde de fonds au début de l'exercice	383 519 \$	30 473 443 \$	30 856 962 \$	22 316 434 \$	– \$	53 173 396 \$
Excédent des (charges sur les produits) produits sur les charges	(121 308)	864 091	742 783	7 085 477	–	7 828 260
	262 211	31 337 534	31 599 745	29 401 911	–	61 001 656
Virements internes (note 9)	4 265	(56 444)	(52 179)	52 179	–	–
Solde de fonds à la fin de l'exercice	266 476 \$	31 281 090 \$	31 547 566 \$	29 454 090 \$	– \$	61 001 656\$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

FONDATION DU CENTRE HOSPITALIER DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

État des flux de trésorerie

Exercice clos le 31 mars 2023, avec informations comparatives de 2022

	2023	2022 (retraité - note 2)
Provenance (affectation) de la trésorerie		
Exploitation		
Excédent des produits sur les charges relatives aux activités poursuivies	12 208 763 \$	18 855 674 \$
Contributions au Centre Hospitalier de l'Université de Montréal	(11 647 635)	(10 793 275)
Perte liée aux activités abandonnées	-	(234 139)
	561 128	7 828 260
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Perte sur disposition de placements	(185 055)	(712 193)
Revenu de dons d'une police d'assurance vie	(76 243)	(77 483)
Amortissement des immobilisations corporelles	77 126	99 288
Radiation des immobilisations corporelles	-	22 020
Variation de la juste valeur des placements	2 777 075	331 082
Revenus de dons sous forme d'actions	(605 072)	(1 021 987)
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement lié aux activités poursuivies (note 13)	(1 753 115)	250 088
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement lié aux activités abandonnées	(137 966)	133 220
	96 750	(975 965)
	657 878	6 852 295
Financement		
Variation de la dette à long terme - CHUM	59 776	58 830
Investissement		
Disposition de placements à court terme	-	50 000
Acquisition de placements à long terme	(5 403 914)	(9 383 681)
Disposition de placement à long terme	3 863 268	3 728 023
Acquisition d'immobilisations corporelles	(45 927)	(4 265)
	(1 586 573)	(5 609 923)
(Diminution) augmentation nette de la trésorerie	(868 919)	1 301 202
Trésorerie au début de l'exercice	5 381 806	4 080 604
Trésorerie à la fin de l'exercice	4 512 887 \$	5 381 806 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

FONDATION DU CENTRE HOSPITALIER DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Notes afférentes aux états financiers

Exercice clos le 31 mars 2023

1. Statut et objectifs de l'organisme

La Fondation du Centre Hospitalier de l'Université de Montréal (la « Fondation »), constituée en vertu de la Partie III de la *Loi sur les compagnies* (Québec), est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

Plaçant le patient au cœur de son engagement, la Fondation a pour mission d'assurer une source de financement complémentaire à son centre hospitalier. Elle contribue à en faire une référence internationale en soins, en enseignement, en recherche et en promotion de la santé.

2. Retraitement

Dans le cadre d'une entente conclue le 1^{er} octobre 2013 entre la Fondation et le Centre Hospitalier de l'Université de Montréal (« CHUM »), ce dernier a confié à la Fondation un capital dont l'affectation vise le développement de la recherche. Selon l'accord conclu, un pourcentage d'intérêts convenu selon l'entente est capitalisé annuellement sur la moyenne du capital détenu. La Fondation a retraité les informations comparatives afin de corriger le traitement comptable d'un montant de 3 000 000 \$ reçu en octobre 2013 dans le cadre de cette entente. Ce montant, comptabilisé à titre de revenu aux fonds affectés, aurait dû être traité comme un prêt reçu du CHUM moyennant un taux d'intérêt, déduction faite des frais de gestion annuels, selon un taux convenu entre les deux parties. Ainsi, aux fins des états financiers, ce montant doit être retraité comme une dette à long terme au CHUM, y compris le rendement cumulé, déduction faite des frais de gestion y afférents.

FONDATION DU CENTRE HOSPITALIER DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2023

2. Retraitement (suite)

Les états de la situation financière, des résultats, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 mars 2022 ont été retraités de sorte que cette dette soit présentée à long terme, ainsi que les revenus de placements et les frais de gestion afférents au Fonds général. Les montants retraités sont les suivants :

	Solde initialement établi	Augmentation / (diminution)	Solde retraité
État de la situation financière - Fonds général			
Interfonds à recevoir	– \$	3 425 477 \$	3 425 477 \$
Dette à long terme	–	3 425 477	3 425 477
État de la situation financière - Fonds affectés			
Interfonds à payer	–	3 425 477	3 425 477
État des résultats - Fonds affectés			
Produits des activités - placements	67 870	(67 870)	–
Charges des activités - placements	9 040	(9 040)	–
État de l'évolution de l'actif net - Fonds affectés			
Solde de fonds au 1 ^{er} avril 2022	25 683 081	(3 366 647)	22 316 434

État des flux de trésorerie

Au 31 mars 2022, l'excédent des produits et des charges relatives aux activités poursuivies a diminué de 58 830 \$ et le créancier à payer à long terme dans les activités de financement a augmenté de 58 830 \$.

3. Principales méthodes comptables

Ces états financiers ont été établis conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif. Les principales méthodes comptables se résument comme suit :

a) Comptabilité par fonds

La Fondation applique la méthode de la comptabilité par fonds affectés pour comptabiliser les apports.

FONDATION DU CENTRE HOSPITALIER DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2023

3. Principales méthodes comptables (suite)

a) Comptabilité par fonds (suite)

i) Fonds général

Non affecté

Le fonds général non affecté comprend les revenus des campagnes de sollicitation et les revenus de placements dont l'usage n'est pas déterminé spécifiquement au préalable.

Investi en immobilisations

Le fonds des immobilisations présente les actifs, tels qu'ils sont détaillés à la note 5, les passifs, les produits et les charges afférents aux immobilisations. Tous les montants présentés dans le fonds des immobilisations ont trait à des immobilisations acquises au moyen de ressources grevées d'affectations d'origine externe ou interne.

ii) Fonds affectés

Affectation d'origine externe

Les fonds affectés grevés d'affectation d'origine externe comprennent les apports reçus dont l'usage est réservé à leurs activités respectives, selon la volonté du donateur. Les fonds affectés sont associés aux Fonds Nouveau CHUM, Fonds spécifiques et Fonds programmes, regroupés sous l'appellation « Fonds dédiés ».

Affectation d'origine interne

Les fonds affectés grevés d'affectation d'origine interne comprennent les sommes affectées par le conseil d'administration à des fins spécifiques. La Fondation ne peut utiliser ces sommes à d'autres fins sans l'approbation du conseil d'administration.

iii) Fonds dotation

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2023, la Fondation a créé le Fonds de dotation.

Les dotations comprennent les dons dont le capital doit être conservé à perpétuité selon les spécifications des donateurs.

b) Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent respectivement les fonds en caisse et les placements à court terme qui sont très liquides et dont les échéances initiales, aux dates de leur acquisition, étaient inférieures à trois mois.

c) Évaluation des stocks

Les œuvres d'art sont évaluées à la valeur établie au moment de leur donation.

FONDATION DU CENTRE HOSPITALIER DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2023

3. Principales méthodes comptables (suite)

d) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût et sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon les méthodes, les périodes et les taux annuels suivants :

Élément d'actif	Méthode	Période/taux
Améliorations locatives	Linéaire	Durée du bail, échéant en mai 2027
Matériel informatique et logiciels	Linéaire	3 ans
Site Internet	Linéaire	5 ans
Mur de reconnaissance	Linéaire	8 ans
Mobilier et équipement	Dégressif	20 %
Bornes de dons	Linéaire	5 ans

La valeur comptable d'une immobilisation corporelle est soumise à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que cette valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur doit être constatée lorsque la valeur comptable de l'actif n'est pas recouvrable et qu'elle excède sa juste valeur.

e) Avantages incitatifs relatifs à un bail

Les avantages incitatifs reçus relativement à un bail sont constitués de périodes d'occupation gratuites et de remises en argent pour des améliorations locatives effectuées par la Fondation.

Ces avantages incitatifs sont comptabilisés à titre d'avantages incitatifs relatifs à un bail au passif et sont amortis selon la méthode linéaire sur la durée du bail, à partir de la date de prise de possession des locaux par la Fondation. L'amortissement des avantages incitatifs relatifs à des baux est porté en réduction de la dépense de loyer à l'état des résultats.

f) Actifs destinés à la vente

La Fondation classe ses actifs à long terme comme destinés à la vente au moment où les actifs sont disponibles à la vente immédiatement. Les actifs destinés à la vente sont présentés dans l'état de la situation financière au moindre du coût amorti et de la juste valeur diminuée des frais de vente et ils ne font plus l'objet d'amortissement. L'établissement de la juste valeur étant sujet à des estimations et hypothèses importantes, les résultats réels pourraient différer.

FONDATION DU CENTRE HOSPITALIER DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2023

3. Principales méthodes comptables (suite)

g) Constatation des produits

Les apports affectés au fonds général sont constatés à titre de revenus à ce fonds selon la méthode du report, au cours de l'exercice où sont engagées les dépenses auxquelles ils sont affectés. Les apports affectés pour lesquels la Fondation ne présente pas de fonds affectés correspondants sont constatés dans le fonds général selon la méthode du report. Tous les autres apports affectés sont constatés à titre de revenus du fonds affecté approprié.

Les dotations sont comptabilisées en produits du fonds de dotation lorsqu'elles sont reçues. Les rendements nets des fonds de dotations sont redistribués aux fonds dédiés identifiés en fonction des paramètres établis.

Les apports non affectés sont constatés à titre de revenus au fonds général lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

Les revenus provenant de la vente de billets de loterie sont enregistrés à la date du tirage. Les billets de loterie vendus au 31 mars pour les tirages après cette date sont comptabilisés en revenus perçus d'avance.

Les apports reçus sous forme d'œuvres d'art et de lithographie sont constatés à titre de revenus au moment de leur réception et sont comptabilisés à la valeur établie au moment de leur donation.

Les apports reçus sous forme d'immobilisations corporelles sont constatés à titre de produits lorsque la Fondation reçoit les immobilisations corporelles. Ces apports sont comptabilisés à la juste valeur des immobilisations corporelles.

Les revenus des activités bénéfiques sont constatés à titre de revenus au fonds général ou au fonds affecté lorsque les activités ont lieu et s'il s'agit de ressources affectées de source externe par le contributeur des ressources. Le passif lié à la fraction des revenus encaissés mais non gagnés est comptabilisé à titre de revenus perçus d'avance.

Les revenus des activités commerciales sont constatés à titre de revenus au fonds général au moment de la transaction.

Les revenus de placements sont constatés à titre de revenus au fonds général lorsqu'ils sont gagnés, à moins d'ententes spécifiques.

FONDATION DU CENTRE HOSPITALIER DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2023

3. Principales méthodes comptables (suite)

g) Constatation des produits (suite)

Les opérations de placements sont comptabilisées à la date de transaction et les revenus qui en découlent sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les revenus d'intérêts sont comptabilisés en fonction du temps écoulé, alors que les revenus de dividendes sont constatés au moment où ils sont acquis par la Fondation. Les gains ou pertes sur la cession de placements sont établis selon la méthode du coût moyen et sont constatés au moment où ils se produisent. Les revenus de placements nets incluent également les gains et les pertes réalisés et non réalisés sur les placements et sont constatés au moment où ils se produisent.

h) Apports reçus sous forme de biens

La Fondation constate les apports reçus sous forme de biens lorsque la juste valeur de ces apports peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que la Fondation aurait dû se procurer autrement ces biens pour son fonctionnement régulier.

i) Conversion de devises

Les éléments monétaires libellés en devises et les éléments non monétaires comptabilisés à leur valeur de marché doivent être ajustés à la date de clôture, en fonction du cours en vigueur à cette date. Les éléments non monétaires sont convertis aux cours en vigueur aux dates auxquelles les actifs ont été acquis ou les obligations, prises en charge. Les produits et les charges sont convertis aux cours moyens durant l'exercice. Les gains ou pertes de change doivent être pris en compte dans la détermination du résultat net de l'exercice.

j) Instruments financiers

Les instruments financiers sont comptabilisés à leur juste valeur au moment de la comptabilisation initiale. Les instruments dérivés autonomes qui ne sont pas désignés comme éléments constitutifs d'une relation de couverture admissible et les instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif sont ultérieurement évalués à la juste valeur. Tous les autres instruments financiers sont ultérieurement comptabilisés au coût ou au coût après amortissement, sauf si la direction a décidé de comptabiliser les instruments à la juste valeur. La Fondation n'a pas décidé de comptabiliser ces instruments financiers à leur juste valeur.

Les coûts de transaction engagés dans le cadre de l'acquisition d'instruments financiers évalués à la juste valeur sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés. Tous les autres instruments financiers sont ajustés en fonction des coûts de transaction engagés au moment de l'acquisition et des frais de financement. Ces coûts sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire.

FONDATION DU CENTRE HOSPITALIER DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2023

3. Principales méthodes comptables (suite)

j) Instruments financiers (suite)

Les actifs financiers font l'objet d'un test de dépréciation tous les ans à la clôture de l'exercice s'il existe des indications de dépréciation. S'il existe une indication de dépréciation, la Fondation détermine s'il y a eu un changement défavorable important dans le calendrier ou dans le montant prévu des flux de trésorerie futurs de l'actif financier. S'il y a eu un changement défavorable important dans les flux de trésorerie prévus, la Fondation ramène la valeur comptable de l'actif au plus élevé des montants suivants : la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus, le prix qu'elle pourrait obtenir de la vente de l'actif financier ou la valeur de réalisation qu'elle s'attend à obtenir de tout bien affecté en garantie de remboursement de l'actif financier. Si des événements ou des circonstances s'inversent au cours d'un exercice ultérieur, une moins-value doit faire l'objet d'une reprise dans la mesure de l'amélioration sans toutefois excéder le montant de la charge de dépréciation initiale.

La juste valeur des deux polices d'assurance-vie à la clôture de l'exercice est déterminée en fonction du plus récent rapport d'évaluation actuarielle en se basant sur l'espérance de vie plausible de l'assuré en utilisant plusieurs hypothèses décrites dans le rapport d'évaluation, dont les hypothèses de taux de mortalité, de taux d'intérêt et de taux d'abandon, d'exercice d'options du patron de prime, ainsi que de toutes autres hypothèses pertinentes à ce genre de police d'assurance-vie. La date de la plus récente évaluation actuarielle des deux polices d'assurance-vie est le 31 mars 2023. Cette évaluation est effectuée au besoin, lorsque la direction identifie des fluctuations importantes sur le marché qui pourraient causer un changement de valeur matériel.

k) Estimations comptables

La préparation d'états financiers exige que la direction fasse des estimations et émette des hypothèses qui influent sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs, sur les informations fournies au sujet des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants présentés au titre des produits et des charges de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

FONDATION DU CENTRE HOSPITALIER DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2023

3. Principales méthodes comptables (suite)

l) Aide gouvernementale

L'aide gouvernementale est constituée des subventions gouvernementales. Les subventions gouvernementales sont comptabilisées lorsqu'il existe une certitude raisonnable que les sociétés ont respecté les conditions des programmes de subvention. Si l'aide gouvernementale est liée à l'achat d'immobilisations, elle est reportée pour être amortie au même rythme que les immobilisations en cause. Si l'aide gouvernementale a trait à des charges, elle est transférée aux résultats au fur et à mesure que les charges sont engagées. Des subventions gouvernementales relatives aux dépenses figurant à l'état des résultats sont comptabilisées en réduction de ces dépenses.

En réponse à la pandémie de la COVID-19, la Fondation a pris certaines mesures pour s'adapter au contexte actuel et gérer ses liquidités. Notamment, elle a participé aux programmes de subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC), programme d'embauche pour la relance économique du Canada (PEREC) et de subvention d'urgence du Canada pour le loyer (SUCL).

Au cours de l'exercice 2023, le programme d'embauche pour la relance économique du Canada (PEREC) a permis à la Fondation de recevoir un montant de 41 654 \$. L'aide gouvernementale a été comptabilisée à l'encontre des salaires et charges sociales.

Au cours de l'exercice 2022, ces programmes de soutien gouvernemental ont permis à la Fondation de recevoir un montant respectif de 306 533 \$, de 99 361 \$ et de 63 472 \$. L'aide gouvernementale pour les salaires a été comptabilisée à l'encontre des salaires et charges sociales pour un montant de 306 533 \$, et dans les charges des activités commerciales abandonnées pour un montant de 21 122 \$. L'aide pour le loyer a été comptabilisée à l'encontre des autres frais d'exploitation pour un montant de 47 534 \$ et dans les charges des activités commerciales abandonnées pour un montant de 15 938 \$.

4. Débiteurs

	2023	2022
Prestations de services, activités diverses et autres	97 723 \$	79 231 \$
Taxes à la consommation à recevoir	51 424	39 281
Intérêts courus	33 170	4 924
Dons et commandites à recevoir - fonds dédiés	13 330	2 500
	195 647 \$	125 936 \$

FONDATION DU CENTRE HOSPITALIER DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2023

5. Stocks

	2023	2022
Œuvres d'art	75 554 \$	76 964 \$
Divers	23 856	34 520
	99 410 \$	111 484 \$

6. Immobilisations corporelles

	2023		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
Améliorations locatives	244 511 \$	161 328 \$	83 183 \$
Matériel informatique et logiciels	410 794	381 150	29 644
Site Internet	175 147	174 966	181
Mobilier et équipement	468 548	447 967	20 581
Mur de reconnaissance	181 675	97 825	83 850
Bornes de dons	89 192	71 354	17 838
	1 569 867 \$	1 334 590 \$	235 277 \$

	2022		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
Améliorations locatives	232 128 \$	139 392 \$	92 736 \$
Matériel informatique et logiciels	377 250	373 696	3 554
Site Internet	175 147	172 924	2 223
Mobilier et équipement	468 548	442 822	25 726
Mur de reconnaissance	181 675	75 116	106 559
Bornes de dons	89 192	53 514	35 678
	1 523 940 \$	1 257 464 \$	266 476 \$

Au cours de l'exercice 2022, l'amortissement des immobilisations corporelles utilisées par la clinique et inclus dans les charges des activités abandonnées est de 26 097 \$.

FONDATION DU CENTRE HOSPITALIER DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2023

6. Immobilisations corporelles (suite)

Terrain et bâtiment destinés à la vente

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2022, le terrain et le bâtiment ont été classés comme étant disponibles à la vente. Le coût du terrain et du bâtiment reclassés est de 1 200 000 \$ et l'amortissement cumulé est de 565 615 \$.

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2023, la Fondation et la direction générale du Centre Hospitalier de l'Université de Montréal (« CHUM ») ont entrepris des discussions afin de céder, sans contrepartie financière, le terrain et le bâtiment au CHUM. Après la fin de l'exercice, la Fondation a reçu la confirmation du souhait du ministère de la Santé et des Services sociaux que le CHUM devienne propriétaire du terrain et du bâtiment. Des démarches sont en cours visant la négociation des modalités entourant cette contribution en biens, et la Fondation croit qu'elle pourra conclure cette transaction pour l'exercice se terminant le 31 mars 2024.

FONDATION DU CENTRE HOSPITALIER DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2023

7. Placements à long terme

	Fonds général		Fonds dédiés		Fonds dotation		2023	
	Coût	Juste valeur	Coût	Juste valeur	Coût	Juste valeur	Coût	Juste valeur
a) Espèces et quasi-espèces	560 763	560 763	1 194 359	1 194 362	383 500	383 500	2 138 622	2 138 625
Fonds commun d'actions ⁱ⁾	8 648 059	10 547 542	7 732 135	9 090 851	81 600	82 815	16 461 794	19 721 208
Fonds commun à revenu fixe	6 637 442	6 050 664	16 520 250	14 969 292	55 900	56 231	23 213 592	21 076 187
Autres actifs	5 774 850	6 366 724	6 817 975	7 436 631	52 000	52 400	12 644 825	13 855 755
	21 621 114	23 525 693	32 264 719	32 691 136	573 000	574 946	54 458 833	56 791 775
b) Polices d'assurance-vie (note 9) ⁱⁱ⁾	-	76 243	-	4 945 997	-	-	-	5 022 240
	21 621 114	23 601 936	32 264 719	37 637 133	573 000	574 946	54 458 833	61 814 015

ⁱ⁾ Est inclus dans ce fonds un placement libellé en dollars américains pour une somme de 20 826 \$ US (20 826 \$ US en 2022).

ⁱⁱ⁾ Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2011, la Fondation a reçu, à titre de dons philanthropiques, une police d'assurance-vie. La valeur initiale au moment de la donation a été établie au montant de 2 114 000 \$. Au moment du décès de l'assuré, la Fondation encaissera le produit de la police d'assurance-vie s'élevant à 10 000 000 \$.

De plus, au cours de l'exercice clos le 31 mars 2022, la Fondation a été nommée bénéficiaire irrévocable à titre de dons philanthropiques d'une autre police d'assurance-vie. Au moment du décès de l'assuré, la Fondation encaissera le produit de la police d'assurance-vie s'élevant à 100 000 \$. Au 31 mars 2023, les justes valeurs de ces polices d'assurance-vie ont été respectivement établies à 4 945 997\$ et à 76 243 \$, ce qui correspond à la valeur établie selon l'évaluation actuarielle.

FONDATION DU CENTRE HOSPITALIER DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2023

7. Placements à long terme (suite)

Au 31 mars 2023, les placements à long terme comprennent une perte non réalisée de 2 757 374 \$, soit une perte non réalisée de 2 593 577 \$ (gain non réalisé de 51 894 \$ en 2022) sur son portefeuille de placements et une perte non réalisée de 163 797 \$ (382 976 \$ en 2022) sur le placement de la police d'assurance-vie.

	Fonds général		Fonds dédiés		Fonds dotation		2022	
	Coût	Juste valeur	Coût	Juste valeur	Coût	Juste valeur	Coût	Juste valeur
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
a) Espèces et quasi-espèces	494 775	494 775	1 168 496	1 168 496	-	-	1 663 271	1 663 271
Fonds commun d'actions ⁱ⁾	9 716 705	12 363 979	8 705 934	10 748 647	-	-	18 422 639	23 112 626
Fonds commun à revenu fixe	5 589 836	5 325 097	14 724 313	14 035 865	-	-	20 314 149	19 360 962
Autres actifs	5 109 243	5 636 577	6 562 216	7 224 601	-	-	11 671 459	12 861 178
	20 910 559	23 820 428	31 160 959	33 177 609	-	-	52 071 518	56 998 037
b) Polices d'assurance-vie ⁱⁱ⁾	-	5 186 037	-	-	-	-	-	5 186 037
	20 910 559	29 006 465	31 160 959	33 177 609	-	-	52 071 518	62 184 074

ⁱ⁾ Est inclus dans ce fonds un placement libellé en dollars américains pour une somme de 20 826 \$ US (20 826 \$ US en 2022).

ⁱⁱ⁾ Au 31 mars 2022, les justes valeurs des polices d'assurance-vie ont été respectivement établies à 5 108 554 \$ et 77 483 \$, ce qui correspond à la valeur établie selon l'évaluation actuarielle.

FONDATION DU CENTRE HOSPITALIER DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2023

8. Avances interfonds

Les créances interfonds ne comportent ni intérêt ni modalités de remboursement. À des fins de présentation, les avances interfonds ont été éliminées de la colonne des totaux présentée à l'état de la situation financière.

9. Virements internes

Au cours de l'exercice, par résolution du conseil d'administration :

- un montant de 45 927 \$ (4 265 \$ en 2022) a été transféré du fonds général non affecté au fonds général investi en immobilisations pour financer l'acquisition d'immobilisations;
- un montant de 37 990 \$ (52 179 \$ versés en 2022) a été transféré vers les divers fonds dédiés
- et un montant de 4 945 997 \$ lié à la police d'assurance-vie de 10 000 000 \$ (note 7) a été transféré au fonds dédié du Nouveau CHUM, ce montant correspondant à la valeur établie selon l'évaluation actuarielle au 31 mars 2023.

10. Informations sur les activités philanthropiques

	2023	2022
Revenus		
Sollicitations - Fonds général	6 812 411 \$	4 059 931 \$
Sollicitations - Fonds de dotation	548 895	-
Sollicitations - Fonds affectés		
Fonds dédiés - nouveau CHUM	2 500 000	3 862 293
Fonds dédiés - autres	6 258 305	11 762 110
	<u>8 758 305</u>	<u>15 624 403</u>
Total des sollicitations	16 119 611	19 684 334
Dépenses		
Coûts de campagne	(1 043 300)	(938 400)
Excédent	15 076 311 \$	18 745 934 \$

FONDATION DU CENTRE HOSPITALIER DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2023

10. Informations sur les activités philanthropiques (suite)

Provenance des apports

	2023	2022
Apports provenant d'entreprises	5 448 087 \$	11 479 869 \$
Apports provenant d'autres organismes	2 688 512	3 183 725
Apports provenant d'individus	7 983 012	5 020 740
	16 119 611 \$	19 684 334 \$

11. Contributions au CHUM

Les campagnes de sollicitation s'échelonnent sur plusieurs exercices avec des objectifs bien précis, dont les réalisations peuvent se concrétiser durant l'exercice ou au cours des exercices suivants. Par conséquent, les contributions attribuées au CHUM au cours de l'exercice représentent des sommes reçues au cours de l'exercice et d'exercices précédents. Ainsi, les sommes attribuées à titre de contributions durant une année visée peuvent facilement excéder les revenus de l'exercice en cours.

Les contributions au CHUM au cours de l'exercice ont servi aux fins suivantes :

	2023	2022
Contributions provenant du fonds général		
Chaires de recherche	– \$	210 000 \$
Fellowships (note 13 ii))	187 500	160 000
Centre de recherche ⁱ⁾ (note 134 ii))	1 828 851	1 663 806
Autres contributions	1 804 358	169 153
	3 820 709	2 202 959
Contributions provenant des fonds affectés		
Contributions fonds dédiés - nouveau CHUM	2 500 000	3 862 293
Contributions fonds dédiés - autres ⁱ⁾	5 326 926	4 728 023
	7 826 926	8 590 316
	11 647 635 \$	10 793 275 \$

ⁱ⁾ Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2023, la Fondation a versé 2 000 000 \$ au CRCHUM en vertu de son engagement à soutenir leur plan stratégique, 1 750 000 \$ provenait du fonds général et 250 000 \$ d'un fonds dédié.

FONDATION DU CENTRE HOSPITALIER DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2023

12. Apports en dons

La Fondation a reçu des apports et a engagé des charges sous forme de biens, lesquels sont répartis comme suit :

	2023	2022
Apports des activités philanthropiques		
Apports sous forme de biens	54 722 \$	154 657 \$
Apports des activités bénéfiques		
Apports sous forme de biens	226 166	272 217
Charges		
Charges directes engagées dans le cadre des activités philanthropiques et bénéfiques	(286 341)	(337 158)
	(5 453)\$	89 716 \$

13. Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement lié à l'exploitation

	2023	2022
Débiteurs	(69 711)\$	(34 389)\$
Stocks	12 074	(6 309)
Frais payés d'avance	(43 238)	6 397
Créditeurs et charges à payer	(375 432)	90 838
Créditeurs et charges à payer CHUM	(1 339 304)	143 835
Revenus perçus d'avance	84 708	71 220
Avantages incitatifs reportés	(22 212)	(21 504)
	(1 753 115)\$	250 088 \$

FONDATION DU CENTRE HOSPITALIER DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2023

14. Engagements et garanties

a) Engagements contractuels

La Fondation s'est engagée, en vertu d'un contrat de location, pour la location d'espaces à bureaux pour une période de dix ans débutant le 1^{er} juin 2017 et se terminant le 31 mai 2027. Les loyers minimums convenus représentent une somme de 556 810 \$ pour la totalité des périodes des baux. Le solde de ces engagements au 31 mars 2023 se répartit comme suit :

2024	130 881 \$
2025	131 637
2026	135 420
2027	136 176
2028	22 696

b) Autres engagements

La Fondation s'est engagée envers le Centre de recherche du CHUM à soutenir son plan de développement stratégique sur une période de six ans de 2021 à 2026, jusqu'à un montant de 1 500 000 \$ par année pour 2021 - 2022 et 2 000 000 \$ par année pour 2023 - 2026, en fonction de sa capacité financière.

De plus, au 31 mars 2023, la Fondation s'est engagée à verser 180 000 \$ en 2024 pour le programme de bourses de perfectionnement et de fellowship du CHUM.

Elle s'est engagée également à contribuer financièrement au projet SERVO pour la recherche en neurologie du CHUM et à soutenir l'étude clinique en thérapie immuno-cellulaire du cancer pour un montant respectif de 1 000 000 \$ et 497 640 \$ étalé sur 3 ans.

c) Garanties

Au 31 mars 2023, cinq lettres de garantie ont été émises par la banque en faveur de la Régie des alcools, des courses et des jeux et du locateur des espaces à bureaux, pour un montant total de 446 691 \$ (huit lettres pour un montant total de 1 218 355 \$ en 2022).

15. Instruments financiers

a) Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché. Le risque de marché inclut trois types de risque : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix autre.

FONDATION DU CENTRE HOSPITALIER DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2023

15. Instruments financiers (suite)

a) Risque de marché (suite)

i) Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des cours des devises.

La Fondation est exposée au risque de change du fait qu'elle n'utilise pas d'instruments dérivés pour atténuer son exposition au risque de change pour ses placements libellés en devises étrangères (voir note 7).

La Fondation est de plus indirectement exposée au risque de change dans la mesure où les fonds en portefeuille investissent en monnaies étrangères dans des sociétés sous-jacentes. La gestion de ce risque de change incombe aux administrateurs des fonds faisant partie du portefeuille.

La Fondation n'estime pas être soumise à un risque de change important en raison de sa trésorerie en devises américaines, étant donné qu'un montant minimal est conservé dans ce compte bancaire.

Le tableau suivant indique les principaux éléments qui ont été exposés au risque de change au 31 mars 2023, avec informations comparatives au 31 mars 2022 :

	2023	2022
Juste valeur des placements dans les fonds communs d'actions	20 826 \$	20 826 \$

Les taux de change applicables sont les suivants :

	2023	2022
Dollars américains	1,35 \$	1,25 \$

ii) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché.

FONDATION DU CENTRE HOSPITALIER DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2023

15. Instruments financiers (suite)

a) Risque de marché (suite)

ii) Risque de taux d'intérêt (suite)

Les acceptations bancaires et les placements en obligations portent intérêt à taux fixe et exposent donc la Fondation au risque de variation de la juste valeur découlant des fluctuations des taux d'intérêt.

Les fonds communs à revenu fixe exposent indirectement la Fondation au risque de taux d'intérêt.

iii) Risque de prix autre

Le risque de prix autre est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument en cause ou à son émetteur ou par des facteurs affectant tous les instruments financiers similaires négociés sur le marché. La concentration du risque de prix autre découle du recours à un marché particulier pour réaliser des placements.

La Fondation investit sous réserve des lignes directrices et des restrictions relatives au portefeuille énoncées par la convention. Le gestionnaire se préoccupe de positionner ses placements de façon à considérer ces lignes directrices et apporte tout le soin nécessaire à la sélection du portefeuille de fonds afin de mitiger l'étendue de ce risque.

b) Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière.

La Fondation est exposée au risque de crédit relativement aux actifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière. La Fondation a déterminé que les actifs financiers l'exposant au risque de crédit sont les débiteurs (à l'exclusion des taxes de vente) et les placements en fonds communs étant donné que le manquement d'une de ces parties à ses obligations pourrait entraîner des pertes financières importantes pour la Fondation.

La Fondation n'est pas soumise à une concentration importante du risque en raison de sa trésorerie, étant donné que celle-ci est déposée auprès d'institutions financières reconnues.

FONDATION DU CENTRE HOSPITALIER DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2023

15. Instruments financiers (suite)

c) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Fondation ne soit pas en mesure de s'acquitter de ses obligations en temps opportun ou à un coût raisonnable. La Fondation gère son risque de liquidité en surveillant ses besoins sur le plan de l'exploitation. La Fondation établit des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de s'assurer de disposer des fonds suffisants pour l'exécution de ses obligations. Il n'y a eu aucune variation de ce risque par rapport à 2022.

16. Activités commerciales abandonnées

Le 18 novembre 2021, la Fondation a adopté un plan officiel visant à cesser les opérations de sa clinique santé voyage fortement affectée par la pandémie. La clinique a donc cessé ses activités commerciales le 31 mars 2022, date de fin l'exercice. Par conséquent, pour l'exercice 2022, les actifs, les passifs ainsi que les résultats d'exploitation de la clinique ont été classés dans les activités abandonnées. Au cours de l'exercice 2022, la clinique a inscrit une perte d'exploitation de 234 139 \$.

17. Informations comparatives

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2023, afin de simplifier la gestion des fonds affectés, la Fondation a regroupé sous l'appellation Fonds dédiés les fonds suivants : Fonds Nouveau CHUM, Fonds spécifiques et Fonds programmes. Certaines informations comparatives relatives au regroupement des fonds affectés ont été reclassées afin que leur présentation soit conforme à celle adoptée dans les états financiers de l'exercice en cours.